



Image du reliquaire contenant l'insigne relique de
la Sainte Croix la plus grande connue et une épine
entière de la couronne de N.S. vénérées en l'église
collégiale des SS. Michel et Gudule à Bruxelles.
Cette image a touché aux insignes reliques.

Pr^{re} 3ndulgenc^{ee}
en l'honneur de
l'insigne relique de la Ste=Croix
et de
l'Epine de la Couronne de M. S.
conservées en la
collégiale des Ss. Michel et Gudule
a Bruxelles.



croix de mon Sauveur! je
vous adore et je vous baise
avec le plus profond respect.
O croix bénie! sur vous
s'est appuyée cette tête du Saint des
Saints, qui n'avait pas où se reposer;
vous êtes le lit de douleurs sur lequel
se sont exhalées ses dernières paroles
et sur lequel il a rendu son dernier
soupir; vous avez été sanctifiée à
jamais par le corps de Jésus et con-
sacrée par son sang; vous êtes l'autel
où le Fils de l'homme s'est offert pour
nos péchés! — Croix bénie, arbre
sacré qui avez porté sur vos branches
le fruit de vie, Jésus, et qui avez été
témoin des angoisses de sa Sainte
Mère, faites qu'à ma mort je sois reçu
en miséricorde par Celui a qui vous

avez servi d'instrument pour me racheter. Ainsi soit-il.

O couronne d'épines, qui avez blessé si douloureusement la tête de mon Dieu et de mon Sauveur, je vous adore aussi et je vous baise avec respect et amour. Vous avez fait couler de cette tête bénie le précieux sang qui a empourpré la face divine : que ce sang purifie mon âme et lui procure la grâce de contempler un jour la face glorifiée de mon Jésus dans les splendeurs du Paradis. Ainsi soit-il!

100 jours d'indulgence.

† D. J. Card. Mercier, arch. de Mal.

Parmi les nombreuses reliques que possède la Collégiale des SS. Michel et Gudule, les plus précieuses sont sans doute celle du bois de la Sainte-Croix sur laquelle est mort N. S. J.C. et celle d'une épine de sa couronne.

Ce trésor avait été acquis en Terre Sainte par Florent III, comte de Hollande, au temps des Croisades ; plus tard il fut accordé aux archiducs Albert et Isabelle. Le 7 Janvier 1650, l'Archevêque de Malines, en exécution du testament de l'Infante Isabelle, le fit remettre au chapitre de Sainte-Gudule. Au mois de mars 1793, lors

du pillage de la Collégiale, le splendide reliquaire fut brisé et dépouillé des pierres précieuses qui l'entouraient. La croix elle-même fut mise en morceaux. Mais le 29 Septembre 1793, le reliquaire réparé et revêtu du sceau du Nonce Apostolique, fut de nouveau exposé à la piété des fidèles.

Tous les Vendredis de l'année, ces saintes reliques sont exposées sur l'autel du Saint-Sacrement de Miracle depuis le matin jusqu'après la dernière messe. Le soir après le salut et le chemin de la croix, la bénédiction est donnée solennellement aux fidèles avec l'insigne reliquaire.

Tous les ans le 3 Mai, fête de l'Invention et le 14 Septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, en vertu de l'ordonnance de l'Archevêque de Malines, donnée en 1650, une hostie consacrée est placée sur la croix et exposée depuis la première messe jusqu'à la fin de la grand'messe N. S. Jésus Christ est ainsi adoré sur le bois même de la Sainte-Croix à laquelle il a voulu être attaché pour le salut du monde.

Loué soit Jésus-Christ!